

Note technique pour l'affectation des candidats de l'Union européenne

Le dossier

Ce dossier complété doit être envoyé impérativement pour le **1er juin 2023**.

Par courriel : affectationdraiolille@region-academique-hauts-de-france.fr

TOUT DOSSIER QUI ARRIVERA APRÈS CETTE DATE NE POURRA PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE.

La famille renseignera :

1. **La fiche d'affectation adéquate** (ci-jointe)
 - *Entrée en 2^{nde} GT, 2^{nde} pro, 1^{ère} année de CAP, 1^{ère} techno, 1^{ère} pro*
 - ou :
 - *Fiche 5 bis (entrée en 1^{ère} générale)*
2. **La fiche d'évaluation scolaire et des compétences** (ci-jointe)

La demande nécessite la prise en compte de 3 vœux classés par ordre de préférence.

- En cas d'emménagement ou de résidence dans l'académie de Lille, la famille joint à la demande un justificatif d'adresse.
- Pour tous les candidats : la demande doit comporter une lettre explicative de la situation ainsi que tous les éléments traduits en français permettant d'évaluer et de justifier la scolarité (bulletins, appréciations...). Si la scolarité est effectuée dans un pays non francophone, il conviendra d'ajouter des éléments sur la maîtrise de la langue française en remplissant le cadre prévu.
- La fiche de vœux doit être complétée par le chef d'établissement fréquenté.

Précisions

Tout dossier est examiné par le centre ressource Europe du CIO de Lille avant saisie (creurope@ac-lille.fr).

- **Pour une entrée en 2^{nde} générale et technologique, 2^{nde} pro, 1^{ère} année de CAP, 1^{ère} techno, 1^{ère} pro**, la saisie sur AFFELNET sera effectuée par la DRAIO. Une fiche récapitulative de saisie des vœux sera envoyée par courriel à la famille.
- **Pour une entrée en 1^{ère} générale**, la DRAIO transmettra les dossiers aux DSDEN pour participer aux commissions

Résultats

- Si l'élève est affecté, le lycée d'accueil prend contact avec la famille à partir du **27 juin 2023**.
- En cas de non affectation, un courrier est adressé à la famille par la DRAIO.

À renvoyer à la DRAIO pour le **1er juin 2023** au plus tard par courriel (Saisie sur AFFELNET par la DRAIO) : affectationdraiolille@region-academique-hauts-de-france.fr

À remplir par la famille	À remplir par l'établissement
ÉLÈVE G <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> NOM : Prénom : Né(e) le : RESPONSABLE LÉGAL NOM Prénom : Adresse : Adresse courriel :@..... Tél. :	Nom et adresse de l'établissement : Classe actuellement suivie : Personne référente de l'établissement : <div style="border: 1px dashed black; padding: 10px; text-align: center;"> Cachet de l'établissement </div>

⚠ Si votre enfant souhaite préparer l'une de ces formations par apprentissage, il vous appartient de rechercher une entreprise pour signer **un contrat d'apprentissage**. Si vous demandez une formation préparée dans un CFA, vos coordonnées seront transmises au(x) CFA demandé(s) qui pourra (pourront) prendre contact avec vous pour vous accompagner dans cette démarche. Si, à ce jour, vous n'avez pas signé de contrat, il est fortement conseillé de formuler un vœu pour une formation en lycée professionnel.

Date et signature des deux parents ou de celui qui exerce seul l'autorité parentale :

DEMANDE D'AFFECTATION en 2 ^{nde} GT, 2 ^{nde} pro, 1 ^{ère} année CAP, 1 ^{ère} pro, 1 ^{ère} techno (à remplir par la famille)			Ne pas remplir les cases grisées
VŒU	Préciser la classe, la spécialité ou la série	ÉTABLISSEMENT	CODE-VOEU
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Pièces à joindre IMPÉRATIVEMENT :

- la photocopie des bulletins de l'année scolaire 2022-2023
- un justificatif d'adresse
- la fiche d'évaluation des compétences et des acquis scolaires
- une lettre explicative de la situation. Veuillez joindre tout document susceptible d'étayer votre dossier : diplômes, évaluations, examen ou test de langues, lettre explicative du parcours...

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé Affelnet pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves par le biais d'un algorithme. Elles ont également des fins statistiques. Elles sont destinées aux services gestionnaires de l'affectation de l'académie de Lille, à l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation, à l'établissement d'origine. Elles sont conservées pendant une durée d'un an puis archivées pendant une année supplémentaire. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la DRAIO (affectationdraiolille@region-academique-hauts-de-france.fr). Toutes les informations règlementaires sur les procédures d'affectation ainsi que les mentions légales complètes sur le traitement des données sont disponibles sur le [site de l'académie](#).

FICHE N° 5 bis : AFFECTATION EN CLASSE DE 1^{ère} GÉNÉRALE Candidats de l'Union européenne

À renvoyer à la DRAIO pour le **1er juin 2023** au plus tard par courriel :
affectationdraiolille@region-academique-hauts-de-france.fr
Commission des **20, 21 et 22 juin 2023**

À remplir lisiblement par la famille sauf les parties grisées

<p>Nom de l'établissement d'origine :</p> <p>Nom de la classe suivie en 2022-2023 :</p> <p>Décision d'orientation pour 2023-2024 À compléter par le chef d'établissement</p>	<p>Nom de l'élève :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Nom et prénom du représentant légal :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Adresse mail :</p>
--	---

Il est nécessaire de préciser le choix des 3 enseignements de spécialité par lycée et de formuler plusieurs vœux dont **l'un au moins dans le lycée de secteur** en consultant la zone de desserte (disponible sur le site www.ac-lille.fr).

ÉTABLISSEMENT SOLLICITÉ	Enseignement de spécialité	Enseignement de spécialité	Enseignement de spécialité	ACCORD <i>Cadre réservé à la commission</i>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
				Autre proposition de la commission
Date et signature des deux parents ou de celui qui exerce seul l'autorité parentale			Signature du chef d'établissement	Signature

Motif du refus, le cas échéant

En cas de proposition autre que la demande initiale, réponse de la famille ou de l'élève majeur :

Accord

Refus

Date et signature :

Pièces à joindre **IMPÉRATIVEMENT** au dossier :

- la photocopie des bulletins de l'année scolaire 2022-2023
- un justificatif d'adresse
- la fiche d'évaluation des compétences et des acquis scolaires
- une lettre explicative de la situation

Toutes les informations réglementaires sur les procédures d'affectation ainsi que les mentions légales complètes sur le traitement des données sont disponibles sur le [site de l'académie](#) rubrique *Scolarité / Écoles, collèges, lycées/ Affectation en lycée général, technologique et professionnel.*

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.